

Evaluation des enseignants : les managers sont de retour !

Dans le cadre du Protocole Parcours Carrière Rémunération (PPCR) signé notamment par la FSU, les organisations syndicales ont été conviées à des groupes de travail pour discuter d'une réforme de l'évaluation des enseignants dès la rentrée 2017. Ce projet de réforme, négocié dans la plus grande opacité, a fuité fin août dans la presse.

Certains aspects comme la suppression de la double notation (pédagogique sur 60 et administrative sur 40) basée sur des critères flous et souvent perçue comme infantilisante peuvent sembler séduisants, de même que la proposition d'un avancement d'échelon à un rythme unique... sauf que ce dernier se fera sur le rythme actuel du choix (et non du grand choix qui est le rythme le plus favorable).

Cependant, le projet introduit 4 « rendez-vous de carrière » dont l'objectif est d'accélérer l'avancement de certains enseignants : lors du passage du 6^{ème} au 7^{ème} échelon puis lors du passage du 8^{ème} au 9^{ème} échelon et lors du changement de grade (passage à la hors-classe et passage éventuel à la nouvelle classe exceptionnelle réservée à seulement 10 % des personnels). Ces rendez-vous seront effectués, dans le 1er degré, par l'IEN et, dans le 2nd degré, par l'IA-IPR et le chef d'établissement. Des entretiens d'évaluation « réguliers » avec ce dernier s'ajouteraient à ces « rendez-vous de carrière », ce qui aboutirait à donner un pouvoir d'évaluation pédagogique aux chefs d'établissements et à renforcer les hiérarchies locales. En amont de chaque entretien, l'enseignant devra rédiger son bilan professionnel décrivant les compétences acquises, ses besoins de formation, ... Cet exercice, infantilisant et déstabilisant, mettra les enseignants devant un redoutable dilemme : écrire que tout va bien conduira à se voir reprocher de ne pas avoir de recul critique sur sa pratique, avouer des manques ou des difficultés pourra servir à l'instruction de procès à charge.

Par ailleurs, les enseignants seront désormais évalués sur 9 compétences (comme des élèves) dont bon nombre d'intitulés ne portent plus sur le « cœur du métier », c'est-à-dire le travail effectué pour les élèves. Certains intitulés comme « Répond aux attentes de son métier et de l'institution » en dit long sur la volonté gouvernementale de mettre au pas la profession en « récompensant » les enseignants dociles. Pour chacune des compétences, l'enseignant se verrait attribuer un avis « à améliorer », « bon », « très bon » ou « excellent ». Cependant, seuls 30% des personnels seront déclarés « excellents » et pourront bénéficier d'une accélération de carrière, ce qui revient à trier et mettre en concurrence les enseignants afin d'éliminer 70 % d'entre eux de toute amélioration de carrière.

Pour l'Ecole Emancipée, ce projet de réforme de l'évaluation des enseignants est inacceptable. Le SNES-FSU doit dès à présent informer la profession des dangers de ce projet de réforme, refuser toute logique managériale et exiger un avancement unique au rythme le plus favorable pour tous. En cas de refus du gouvernement, le SNES-FSU devra mobiliser la profession, par exemple en appelant à la grève sur ce sujet.

Stéphane FOURRIER, Lycée Jean Prévost, Montivilliers.

Il y a bientôt cinq ans, Hollande était élu, porté au pouvoir par le rejet des années Sarkozy plus que par l'espoir d'un changement de fond.

Les électeurs d'alors ne s'y sont pas trompés : le bilan de son quinquennat est en effet sans appel, sur le plan éducatif comme sur tous les autres.

Nouveaux rythmes scolaires en primaire, réforme du collège, casse des statuts, maintien de la réforme Chatel du lycée..., les ministres de l'éducation qui se sont succédés ont, chacun à leur tour, malmené le service public de l'éducation, dans la continuité des contre-réformes précédentes.

La promesse phare de créer 60 000 postes après les années de saignées sous Sarkozy est restée pour l'essentiel lettre-morte.

En cinq ans, nos conditions de travail ont empiré et la « revalorisation » dérisoire de 0,6% de nos salaires sonne comme une provocation après les dizaines de milliards d'euros offerts au patronat, en pure perte, dans le cadre du CICE.

Enfin, cinq ans après l'abrogation par Peillon du décret Chatel sur l'évaluation des enseignants, voilà que le ministère s'en inspire pour renforcer la logique managériale sur nos carrières (voir article ci-contre).

Autant dire que nous aurions bien tort de leur accorder la moindre trêve électorale, alors que l'agitation politicienne bat son plein à l'approche de l'élection présidentielle. Comme si eux comptaient marquer une pause dans leurs attaques contre les services publics et le monde du travail !

Si la participation à la grève des collèges et lycées du 8 septembre est restée minoritaire, elle aura permis, même modestement, de faire entendre sur le plan médiatique la colère de la profession.

Et l'essentiel pour les prochaines semaines et mois – dont la mobilisation pour l'abrogation de la loi Travail du 15 septembre – est précisément de se faire entendre, le plus fort possible, de mettre en avant les exigences du mouvement social, afin de couvrir, de faire taire les discours de haine que l'on a entendus se déchaîner cet été, des discours qui préparent le pire, ne servent qu'à nous diviser et faire oublier les véritables enjeux.

Pascal ADAMS, Lycée Jacques Prévert, Pont-Audemer.

**POUR
NOUS
CONTACTER**

LE HAVRE

veronique.ponvert@orange.fr
stephanie_moi1980@yahoo.fr

ROUEN

annedesj@orange.fr
pierre.berche@univ-rouen.fr

**PONT-AUDEMER
LOUVIERS**

pascal.adams@wanadoo.fr
philippe.thouement@wanadoo.fr

60 000 postes : le tour de passe-passe se poursuit

A quelques mois de la fin du quinquennat, le gouvernement continue de vendre sa promesse des 60 000 postes. Mais la réalité n'en finit pas de défaire l'illusion. En plus d'un nombre de créations insuffisant pour compenser la hausse démographique et le retour d'une formation bancale (ne parlons même pas de rattraper la saignée des années Sarkozy!), depuis 2012, sur les 13000 postes créés dans le premier degré... 2200 ne sont pas pourvus !

L'an dernier, dans le 76, sur la dotation de 31 postes, 29 sont restés vides. La liste complémentaire avait été bloquée par le ministère, organisant ainsi le recours aux contractuels.

Cette année encore il serait nécessaire de recruter sur cette liste. C'est d'ailleurs ce que la hiérarchie avait promis aux candidat-es (à hauteur de 50 appelé-es).

Mais vendredi, le ministère a décidé qu'aucune académie ne pourrait recruter sur la liste complémentaire !

Ce tour de passe-passe, ces postes fantômes, ce choix clair et systématique de ne pas recruter à hauteur des besoins, ni même de ses propres promesses, contribue encore à dégrader le service public d'éducation.

Sous-recrutement, liste bloquée : carte scolaire insuffisante

Même si nous sortons enfin des cartes scolaires au solde négatif (84 ouvertures pour 67 fermetures dans le département), les moyens sont encore loin de répondre aux besoins : les écoles maternelles à plus de 30 élèves par classe (ou 26 en REP), ou élémentaires à plus de 29 (ou 25 en REP) sont encore nombreuses.

Sous-recrutement, liste bloquée : gestion des personnels impossible

Ce recrutement volontairement insuffisant a des conséquences désastreuses pour les enseignant-es : temps partiels et disponibilités refusés massivement, mouvement interdépartemental quasi-impossible.

Sous-recrutement, liste bloquée : candidat-es en grande difficulté, statut attaqué

Les candidat-es de la liste complémentaire, auxquels on avait promis un engagement, se retrouvent aujourd'hui sans aucune perspective... Sauf celle d'être appelé-es comme contractuel-les pour combler les manques. Car l'Éducation Nationale, qui se cache derrière la nécessité de réussir le concours pour être recruté sous statut, ne se gêne jamais pour chercher à engager ces collègues en CDD.

Exigeons ensemble l'ouverture immédiate des listes complémentaires et le recrutement d'enseignant-es sous statut, à hauteur des besoins !

Thomas AUDIGIER, Ecole élémentaire Jean Jaurès, Le Havre.

Évaluation des enseignants-chercheurs : non au « suivi de carrière » !

Depuis 2009, les gouvernements de Sarkozy et Hollande cherchent à imposer une évaluation récurrente des enseignants-chercheurs, corrélée à une modulation (à la hausse) de leur service d'enseignement qui pourrait s'avérer une aubaine pour des présidents d'université confrontés à une hausse des effectifs étudiants sans création de postes.

Depuis 2009, les enseignants-chercheurs sont parvenus à mettre en échec cette procédure, faisant le constat qu'ils sont déjà évalués constamment pour la partie recherche de leurs activités et que cette procédure ne vise qu'à dégrader globalement leurs conditions de travail.

Après quelques reculs tactiques, le gouvernement actuel, sous pression de quelques présidents d'université velléitaires, souhaite aujourd'hui finaliser ce chantier, en phase avec ses attaques contre le statut de l'ensemble des enseignants. La position du Snesup, pour l'heure encore timide dans son opposition à ce suivi de carrière, sera décisive quant à sa capacité à défendre collectivement les collègues. La tendance École Émancipée – Pour un Syndicalisme Offensif dans le Snesup se mobilise fortement pour aboutir à une position combative qui donne des perspectives de mobilisation aux collègues.

Pierre-Emmanuel BERCHE, Snesup, Rouen.

Vote d'orientation dans le SNUipp – FSU : Votez Ecole Emancipée !

Le congrès national du SNUipp-FSU s'est tenu en juin dernier.

Après ce congrès, les syndiqué-es sont appelés à donner leur avis sur l'orientation nationale par un vote qui aura lieu du 14 septembre au 12 octobre.

En juin dernier, le congrès de Rodez a poussé pour que le SNUipp-FSU se dote de mandats offensifs, mandats que l'École Émancipée a pleinement contribué à construire.

Maintenant, le principal enjeu sera d'appliquer ces mandats !

L'École Emancipée porte une orientation pour un syndicalisme combatif, portant une volonté de transformation sociale.

Les syndiqué-es recevront dès le 14 septembre un bulletin contenant le matériel de vote, votez dès réception du matériel.

Pour renforcer une orientation combative dans le Snuipp-FSU, votez Ecole Emancipée !

Soirée de soutien à l'Ashéti

(Association Havraise de Solidarité et d'Échanges avec Tous les Immigrés)

24 septembre à la Forge à Harfleur, 19h30

avec Les Red Lezards / les voix Babel / Mamarie and Guest / Kevin Mfinka...

Entrée : 6 euros.